

2 F 2 G

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 105 000 euros
Siège social : 703 Route d'Agen 47240 LAFOX
438 749 541 RCS AGEN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente janvier,
A 10 heures,

La Société **JCF HOLDING**, Société à responsabilité limitée au capital de 300 000 euros, ayant son siège social 703 Route d'Agen 47240 LAFOX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN sous le numéro 811 100 809,
Représentée par Monsieur Clément FAURE en sa qualité de cogérant,

Propriétaire de la totalité des 2 100 parts sociales de 50 euros composant le capital social de la Société 2 F 2 G,

Associée Unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

Et en présence de Monsieur Clément FAURE, de Monsieur Joël FEUTRIER, de Monsieur Jean-Charles FAURE et de Madame Aurélie FEUTRIER, cogérants non associés de la Société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Lecture du rapport de la gérance,
- Décision de ne pas remplacer Monsieur Joël FEUTRIER, cogérant démissionnaire, à compter du 31 décembre 2023,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Démission du cogérant Monsieur Joël FEUTRIER

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance, prend acte de la démission de Monsieur Joël FEUTRIER de ses fonctions de cogérant à compter du 31 décembre 2023 et décide de ne procéder à son remplacement.

DEUXIEME DÉCISION

Délégation de pouvoirs

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par les cogérants et l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Clément FAURE

Agissant tant en qualité de cogérant

de la SARL 2 F 2 G

Qu'en tant que Représentant

de la SARL JCF HOLDING

Monsieur Jean-Charles FAURE

Agissant en qualité de cogérant

de la SARL 2 F 2 G

Monsieur Joël FEUTRIER

*« Bon pour démission de mes fonctions de
cogérant »*

Madame Aurélie FEUTRIER

*Agissant en qualité de cogérante
de la SARL 2 F 2 G*